



Du 8 janvier au 2 février : «Empreintes d'artistes»

Le Quatro vous présente une double exposition autour de la sérigraphie, de la typographie et des livres d'artistes. Les estampes de Philippe Miennée sur le thème de l'empreinte et de la trace se juxtaposent aux «livres pauvres», création poétiques originales de Michel Le Sage et de Chislaine Lejard.



À découvrir en famille :

Le Samedi 18 janvier



**Nuit de la lecture à la Médiathèque :**

De 19h à 20h : lecture en pyjama avec Léonie et Yolande pour les 4-7 ans (accompagnés de leurs parents). Apportez veilleuse, lampe torche ou frontale car il fera (presque) noir !

À 20h30, lecture théâtralisée «Dans les pas d'Hélène» autour du procès d'Hélène Jégado, célèbre empoisonneuse. Par Yves-Marie Le Texier et Tatiana Le Petit-corps de la compagnie Mouton Major. À partir de 14 ans.

Tous les mardis de 14h à 17h : **après-midi belote.**

Tous les jeudis de 18h30 à 19h30 : **visite commentée du musée sur inscription.**

Tous les mardis de 15h à 17h30 : **atelier tricôt et couture.**

Tous les mardis de 17h30 à 19h30 : **soirée tarot.**

**Concert «Bon anniversaire Ginette»**  
le dimanche 2 février à 15h

Un hommage à Ginette Neveu, musicienne et femme d'exception. La violoniste Estelle Hiron et Colette Diard au piano, accompagnées par Denisa Kerschova, productrice à France musique, ont créé un spectacle sous la forme d'une émission radiophonique imaginaire avec ses pièces de musiques préférées, des photos, des extraits de livres, des lettres et des archives sonores. Spectacle musical proposé en collaboration avec Le Chant de la Terre de Camors. Tout public.



**Les mille et un visages du héros :**

En 2020, le Quatro vous invite à partager vos héros préférés, qu'ils soient réels ou fictifs, et à réveiller le super-héros ou la super-héroïne qui se cache ou sommeille en vous !

**Horaires de la médiathèque**

Mardi : 12h-19h30

Mercredi : 10h-18h

Vendredi : 12h-18h

Samedi : 9h-13h / 14h-18h

**Horaires du musée**

Le Carton Voyageur est fermé au public le mois de janvier pour le renouvellement des collections.

## LE MOT DU MAIRE

**Une page se tourne ...**

La presse locale s'est largement fait l'écho de mon intention de mettre un terme à ma fonction d'élu et de ne pas me présenter lors des prochaines élections municipales.

Après deux mandats d'adjoint à Saint-Barthélemy et trois mandats de Maire, c'est 31 années que j'ai consacrées à la fonction d'élu aux services de nos populations.

J'y ai pris beaucoup de plaisir ; j'ai toujours la même envie et ce n'est pas la lassitude, ni mon âge qui m'incitent à mettre un terme à mes fonctions. Mais il faut être raisonnable et savoir laisser la place à des plus jeunes qui ont des idées nouvelles et qui vont continuer à structurer notre commune.

J'ai la chance d'avoir une santé qui me permet encore de faire des projets, de me consacrer à ma famille et aux loisirs que je n'ai pas eus le temps de faire.

Je souhaite profiter de l'occasion qui m'est donnée pour remercier la population qui m'a fait confiance.

Je pars modestement avec la satisfaction du devoir accompli en souhaitant que la commune de Baud continue à être attractive, à être une commune dynamique où il fait bon vivre.

Merci à tous et bonne année 2020.

Votre Maire,  
Jean-Paul BERTHO



**LA MAIRIE VOUS INFORME :**

**Bulletin municipal et Agenda 2020 :** les éditions 2020 sont arrivées et les distributions ont commencé pour chaque foyer baldivien. Si par hasard vous avez été oubliés ou que votre exemplaire n'ait pas supporté les dernières intempéries, vous pouvez vous en procurer un nouveau à l'accueil de la mairie.

Une erreur s'est glissée dans la page 51 et les sportifs baldiviens de 2018 ont été doublement mis à l'honneur, le bon article est disponible sur le site internet de la mairie. L'erreur a également impacté l'article de la minorité, la correction est consultable sur le site de la mairie.

Les agendas ne seront pas distribués dans l'intégralité des foyers, des exemplaires gratuits vous attendent à l'accueil de la mairie.

**Colis de fin d'année :** les personnes n'ayant pas pu participer au repas des aînés et n'ayant pas reçu leur colis des aînés sont invitées à se renseigner auprès du CCAS.

**Subventions :** les dossiers de demande de subvention pour les associations sont disponibles sur le site de la mairie (page «Je sollicite une subvention») ou à l'accueil de la mairie. Les dossiers sont à remettre avant le 31 janvier.

Quand ?	Où ?	Quoi ?
Vendredi 10	Salle du Scaouët	Voeux du maire aux acteurs économiques et associatifs à partir de 19h.
Samedi 11	Centre-ville	Collecte de sapins de Noël dans le cadre du projet «Cheval territorial». Trois points de collectes volontaires : Avenue du Gourandel, Place du Champ de Foire et au Parking du Scaouët. Vous n'êtes pas sûr d'être dans la zone de collecte ? d'être sur le chemin des chevaux ? Renseignements au 06.46.04.47.73
Lundi 13	Auditorium du Quatro	Conférence du groupe d'histoire à 14h par Maud Le Clainche. Le village de l'an mil de Melrand.
Samedi 18	Salle du Scaouët	Loto organisé par le Baud natation. Ouverture des portes à 17h. Début du loto à 20h.
Samedi 25	Salle du Scaouët	Loto organisé par Baldi-mômes.
Jeudi 30 et Vendredi 31	Salle du Scaouët	Collecte de sang organisée par l'Amicale de donneurs de sang de Baud de 14h30 à 18h30.



**Bien vivre ensemble**



**Chiens : pour une cohabitation harmonieuse**

Les chiens sont les bienvenus en ville pour peu que leurs propriétaires respectent les règles du bien vivre ensemble. Le maître, qui est considéré comme responsable du comportement de son animal, doit notamment veiller à n'apporter du fait de sa présence ni gêne, ni risque pour les autres usagers, ni pour les autres animaux. Par conséquent, il doit s'assurer par tous les moyens nécessaires de réduire les potentiels problèmes causés par celui-ci (équipements pour le chien ou l'habitation, stérilisation, étude comportementale, ...).

Tout chien de garde et de défense doit être déclaré. Il est rappelé que tous les propriétaires de chiens de garde et de défense classés en 2de catégorie sont obligés de faire une demande de permis de détention auprès de la police municipale. Cette demande doit être renouvelée si vous déménagez.

**Adoptez le bon réflexe**

Avant de sortir vous promener avec votre animal de compagnie, adoptez le bon réflexe en prenant l'habitude de glisser dans votre poche deux ou trois sacs pour ramasser les déjections. Des distributeurs sont à votre disposition à la Coulée verte et au Square Delord. Les contrevenants s'exposent à une amende de 68€.

**Sports et Loisirs**



**Tennis :** finales du tournoi interne le samedi 4 janvier à la salle du Scaouët

**Groupe d'Histoire du Pays de Baud :** Les personnes intéressées par le programme des conférences du groupe d'histoire peuvent communiquer leur adresse mail à M. Jean François Nicolas afin de recevoir toutes les informations : thème, heures, lieu ...  
Contact : jf.nicolas9@wanadoo.fr

La revue est en vente (5€) chez Studio Yann et à la maison de la presse Carrefour.

**Cinéma « Le Celtic »**



**Coup de Coeur :**

Sol, célèbre interprète de Tango argentin, vit à Buenos-Aires depuis de nombreuses années. Derrière son tempérament excessif et son sourire incandescent, la Diva cache une blessure dont elle ne s'est jamais réellement remise : la perte de son fils unique, Raphaël, avec qui elle avait rompu tout lien. Sol revient à Paris dans l'espoir de rencontrer enfin Jo, son petit-fils de 7 ans, né de l'union de Raphaël et d'Eva, sa belle-fille, qu'elle ne connaît pas. Mais devant eux, Sol prend peur et prétend être là pour louer le studio situé sur leur palier. Dès lors, elle va tout faire pour apprivoiser ses nouveaux voisins...

